

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé



N°6, Décembre 2023

École Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN : 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Contact

www.lakisa.larsced.cg

E-mail :	revue.lakisa@larsced.cg	Tél :	(+242) 06 639 78 24
	revue.lakisa@umng.cg		

BP : 237, Brazzaville-Congo

Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSOU Virginie, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique et de lecture

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Education Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maître de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français),
Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université
Marien Ngouabi (Congo)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français
langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du
Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert
Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie
Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale
Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

Sommaire

La formation professionnelle initiale des enseignants : analyse de la satisfaction des stagiaires de l'ENS Cyprienne Félicité OUEND-LAMITA/SAGNON et Amadou TAMBOURA.....	1
Entre aspirations et injonctions dans le champ social et médico-social en France : enjeu social, éducatif, pédagogique et de professionnalisation après la loi 2002-02 du 02 janvier 2002 Robert Messanh AMAVI	10
Factors affecting the effectiveness of novice EFL teachers' transition in Niger Hamissou OUSSEINI.....	24
Danse Hip Hop et Mieux-être de jeunes en contexte éducatif de vulnérabilité Sabine THOREL-HALLEZ	37
La problématique des méthodes actives sur la fonction enseignante Seydou SOUMANA et Moustapha MOUSSA.....	48
L'usage de la communication non verbale dans le processus d'enseignement /apprentissage à l'école primaire Joseph Dougoudia LOMPO et Boukaré SAWADOGO.....	60
Matières enseignées, expériences d'enseignement et gestion de la violence des élèves par les enseignants : cas du Lycée Moderne Belleville Bouaké Moustapha SYLLA,	71
Abord psychodynamique et psychopathologique du trouble énurétique secondaire chez les enfants Joël-Christopher BOLOMBO BAENDE, Sunga Sunga BECKER et Florentin AZIA DIMBU.....	80
La violence genrée entre élèves à l'école élémentaire : un malaise scolaire et une entrave au droit des filles et des garçons à l'instruction formelle en côte d'ivoire Armel Kouamé KOUADIO, Martine GOUDENON épouse BLEY et Rodolphe Kouakou MENZAN.....	93
Stratégie d'implantation d'un service de pédagogie universitaire dans une université africaine : cas de l'université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire) Kobena Séverin GBOKO, Nomansou Serge BAH et Moussa KONE.....	106
Difficultés liées aux mathématiques dans l'apprentissage aux métiers du bâtiment au sein du lycée professionnel industriel de Gagnoa (Côte d'Ivoire) Gbomené Hervé ZOKOU, Sinaly TRAORÉ et Sonzaï Bertrand TIËOU.....	117
Les revers de l'évolution technologique en éducation : autopsie du déclin de l'émission radiophonique « la voix de l'enseignement » au Niger Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE.....	127
Réforme pédagogique en République du Congo : de l'approche par objectifs à l'approche par compétences, quelle place donnée à la redynamisation des pratiques enseignantes ? Margarita LOPEZ MENDEZ	139

Entrer en formation au métier d'enseignant à l'Ecole Normale Supérieure : contexte et logiques de décision au Burkina Faso	
Mangawindin Guy Romuald OUEDRAOGO	152
Critique sur la prise en charge des TICS dans la supervision de stage professionnel en enseignement	
Armel NGUIMBI	164
Analyse du dispositif pédagogique du soutien scolaire privé	
Adama KÉRÉ	176
Sexe et perception de la relation enseignante des élèves de la 6e année de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite	
Soumaïla COULIBALY, Moctar SIDIBÉ et Jacques Mawé DAKOUO.....	186
L'enseignement de la linguistique et de la grammaire française : analyse de quelques opinions des futurs enseignants de français de l'École normale supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi (République du Congo)	
Solange NKOULA-MOULONGO	194
Rentabilités des études et choix de formation professionnelle chez les élèves et leurs parents : cas de deux écoles professionnelles de la région de la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)	
Marcel ZERBO	202
Pratiques professionnelles des moniteurs d'auto-écoles et satisfaction des candidats au permis de conduire au Burkina Faso	
Simon Pierre TIBIRI.....	212
Les épreuves de géographie au Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) au Burkina Faso : la question de la qualité au cœur d'une réflexion didactique	
Éric Walièma SOMÉ et Janvier ZOUGMORE	222
Analyse de l'appui de la coopération Suisse à l'éducation non formelle au Burkina Faso	
P. Marie Bernadin OUEDRAOGO.....	233
La construction du langage en CP à Libreville : vers le modèle d'échanges autour d'artefacts	
Olga Thérésia NZEMO BIYOGHE	244

Pratiques professionnelles des moniteurs d'auto-écoles et satisfaction des candidats au permis de conduire au Burkina Faso

Simon Pierre TIBIRI, École Normale Supérieure (Burkina Faso)

E-mail: pieresimon@gmail.com

Résumé

L'apprentissage du permis de conduire attire de plus en plus de personnes principalement dans les centres urbains du Burkina Faso. Celui-ci se déroule dans des structures d'éducation non formelle. La présente étude qualitative, dont les données ont été recueillies avec des guides d'entretiens auprès de moniteurs et de candidats au permis de conduire, veut savoir si les protagonistes engagés dans cette activité en tirent mutuellement de la satisfaction. De manière spécifique, en premier lieu, il s'agit d'analyser l'adéquation entre la qualification professionnelle des moniteurs et les prescriptions en la matière. Ensuite, il s'agit également d'appréhender les principales difficultés auxquelles les apprenants sont confrontés au cours de l'apprentissage du permis de conduire et les stratégies mises en œuvre par les moniteurs pour aider les candidats à apprendre. Il s'agit enfin d'appréhender le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction des protagonistes par rapport à leurs interactions et les suggestions que les candidats au permis de conduire font pour que leurs interactions avec les moniteurs soient plus mutuellement satisfaisantes. L'analyse et l'interprétation des données recueillies montrent que de nombreux moniteurs ne remplissent pas les conditions statutaires. Elles révèlent de même que les pratiques professionnelles des moniteurs sont peu variées. Des difficultés d'apprentissage, liées notamment au statut d'adulte des apprenants, sont rencontrées. Cette situation génère des insatisfactions et des frustrations chez ces apprenants, quand bien même ils sont peu loquaces à ce propos. Une mise en œuvre des principes andragogiques devrait améliorer la satisfaction mutuelle des protagonistes engagés dans cette activité.

Mots-clés : auditeurs des auto-écoles ; moniteurs des auto-écoles ; permis de conduire ; principes andragogiques ; satisfaction des apprenants.

Abstract

Learning a driving license is attracting more and more people, mainly in the urban centers of Burkina Faso. This takes place in non-formal education structures. This qualitative study, whose data was collected using interview guides from instructors and driving license candidates, wants to know if the protagonists engaged in this activity derive mutual satisfaction from it. Specifically, firstly, it analyzes the adequacy between the professional qualification of the instructors and the requirements in this area. Then, it also aims to apprehend the main difficulties that learners face when they attend a driving license training and the strategies implemented by instructors to help them. Finally, it aims to determine the level of satisfaction or dissatisfaction of the protagonists in relation to their interactions and the suggestions that the driving license candidates make so that their interactions with the instructors become more mutually satisfactory. The analysis and interpretation of the data collected show that many instructors do not meet the statutory conditions. They also reveal that the professional practices of instructors vary little. Learning difficulties, linked in particular to the adult status of learners, are encountered. This situation generates dissatisfaction and frustration among these learners, even though they are not very vocal about it. An implementation of andragogical principles should improve the mutual satisfaction of the protagonists engaged in this activity.

Key word : driving school auditors; driving school instructors; driving license ; andragogical principles; learner satisfaction.

Introduction

« On a coutume de désigner par non formel tout secteur éducatif organisé en dehors des cadres institutionnels scolaires » (D. Poizat, 2003, p.8). L'article 2 de la loi d'orientation de l'éducation (LOE) au Burkina Faso va dans le même sens en définissant l'éducation non formelle comme étant « toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré » (Assemblée Nationale du Burkina Faso, 2007).

Ainsi présentée, l'apprentissage du permis de conduire dans les auto-écoles relève du volet formation de l'éducation non formelle. Le permis de conduire est un document délivré par une autorité compétente qui autorise son détenteur à conduire certains véhicules motorisés de divers gabarits, en l'occurrence les autobus, les automobiles, les motocyclettes ou les cyclomoteurs. Au Burkina Faso, la délivrance du permis de conduire est conditionnée par la réussite à deux examens : le premier est axé sur la connaissance du code de la route, le second sur l'aptitude à la conduite en situation authentique. Dans ce pays, l'activité des auto-écoles est règlementée par une série de dispositions réglementaires au nombre desquelles nous pouvons citer :

- le décret N°2016-589/PRES/PM/MTMUSR/MATDSI/MJDIIPC/MINEFID/MESRSI/MCIA/MJFIP, portant conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur du 8 juillet 2016 (Présidence du Faso, 2016)
- l'arrêté n°2016-027/MTMUSR/SG/DGTTM portant cahier des charges des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur du 13 octobre 2016 (MTMUSR, 2016).

Selon l'article 1 du Décret N°2016-589, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur sont les auto-écoles, les centres et les structures spécialisées de formation (Présidence du Faso, 2016). L'objet de ce décret est de fixer les conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ainsi que les obligations des exploitants et des employés desdits établissements. Quant à l'arrêté 2016-027, son dessein est l'opérationnalisation des dispositions dudit décret.

Au regard de l'article 2 de l'arrêté 2016-027 :

- une auto-école est un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur assurant la formation théorique et pratique des candidats au permis de conduire ;
- l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ou enseignement de la conduite automobile est l'activité ayant pour but de dispenser les formations théoriques et pratiques de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;
- le candidat au permis de conduire est toute personne physique suivant un enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur, dans une auto-école, une annexe ou dans le cadre d'une autorisation ponctuelle ;
- le moniteur d'auto-école ou enseignant de la conduite automobile est toute personne physique qualifiée et autorisée à dispenser l'enseignement de la conduite automobile et pouvant justifier d'un titre professionnel ou d'un document administratif l'y autorisant.

S'agissant des conditions relatives au personnel administratif et technique, il est fait obligation aux structures de formation au permis de disposer d'au moins 3 moniteurs attitrés. Pour exercer la profession de moniteur d'auto-écoles, les aspirants à ces postes de travail doivent justifier, selon l'article 23 de l'arrêté 2016-027 (MTMUSR, 2016) :

- d'au minimum du Certificat d'Aptitude Pédagogique et Professionnelle pour l'Enseignement de la Conduite Automobile (CAPPECA), d'un titre équivalent reconnu au Burkina Faso ou d'une autorisation d'enseigner pour les enseignants ne disposant pas du diplôme du BEPC ;

- d'un permis de conduire correspondant à la catégorie du ou des véhicules dont il assure l'enseignement ;
- d'un contrat de travail de l'auto-école.

Au Burkina Faso, il y avait en avril 2013, 105 auto-moto-écoles agréées, dont 27 localisées à Ouagadougou (DGTMM, 2013). Avec le temps, certaines de ces auto-écoles ont créé des succursales dans les régions et les provinces. En dépit de ce maillage, l'apprentissage du permis de conduire reste une activité essentiellement urbaine qui met en interaction des adultes, en l'occurrence les moniteurs et les candidats au permis de conduire. De ce fait, il s'agit d'un apprentissage se déroulant dans un cadre d'éducation non formelle et l'on devrait s'attendre à ce que les principes prônés par l'andragogie y soient mis en œuvre. En effet, l'on admet avec S. Hachicha (2006) que :

- les adultes ne se perfectionnent que s'ils y sont motivés ;
- les adultes ne se perfectionnent que s'ils en ressentent le besoin ;
- les adultes apprennent par la pratique, et non par l'enchaînement logique ;
- les adultes progressent en résolvant des problèmes liés à leur réalité ;
- les adultes mémorisent dans une atmosphère détendue ;
- les adultes apprécient la variété et la présentation d'une idée de plusieurs manières différentes ;
- les adultes veulent être guidés et non jugés, ils progressent par l'échange, et non par le contrôle.

Pour Bessette P., Beaudin J. et Demers M. qui proposaient une typologie des caractéristiques de l'adulte selon les domaines du savoir, ils apprennent mieux à travers une activité qui leur permet d'aller à leur propre rythme, sans compétition et avec du matériel qui relève de son expérience (S. Hachicha, 2006). Pour ces auteurs, les adultes réussissent bien un travail qui n'exige pas de force et de vitesse mais du jugement, de la stabilité et de la fiabilité (S. Hachicha, 2006).

L'on peut considérer que certains de ces principes ou caractéristiques de l'apprenant adulte sont d'emblée respectés quand il s'agit de l'apprentissage du permis de conduire. Ainsi, l'on peut considérer que c'est en fonction de la connaissance de l'utilité du permis de conduire que les adultes choisissent de s'inscrire dans une auto-école pour obtenir ce parchemin. De ce fait, l'on peut en déduire qu'en fonction de la valence qu'ils accordent à ce parchemin, ils sont généralement fort motivés quand ils s'inscrivent dans ce processus. Si l'on convient avec G. Le Boterf (2011, p.390) que « on ne peut professionnaliser les personnes : seules celles-ci peuvent se professionnaliser si elles en ont la motivation et le pouvoir, et si elles trouvent un contexte favorable » l'on pourrait dire que les candidats au permis de conduire ne souffrent pas généralement d'un déficit de motivation. En revanche, la question du contexte favorable et de l'atmosphère détendue qui optimiseraient ces apprentissages et sa satisfaction pourrait se poser. Cette question est d'autant plus importante que par son activité, tout opérateur transforme le réel et qu'en retour il est aussi transformé par sa propre activité.

Pour rendre compte de cette double dimension du travail, P. Pastré (2011) parle de la dimension productive de l'activité et de sa dimension constructive. La dimension productive peut être rattachée à ce que I. Vinatier (2009) nomme la résolution de l'objet de l'activité et la dimension constructive à ce qu'elle nomme la satisfaction ou l'insatisfaction des parties prenantes. C'est ce qui explique qu'une activité puisse réussir sans que certains des protagonistes ayant pourtant contribué à sa réalisation n'en tirent satisfaction. En somme, dans le cadre des activités d'enseignement-apprentissage, les humains interagissent par le biais de la parole essentiellement pour réussir les apprentissages et ces interactions peuvent être freinée ou générer de la satisfaction ou de l'insatisfaction. C'est dans cette logique que, dans le cadre de la présente recherche, nous nous posons les questions suivantes :

- le profil des moniteurs des auto-écoles est-il généralement conforme aux prescriptions ?

- quelles sont les principales difficultés auxquelles les apprenants sont confrontés au cours de l'apprentissage du permis de conduire et comment les moniteurs s'y prennent-ils pour les faire apprendre ?
- les candidats au permis de conduire sont-ils satisfaits de leurs interactions avec les moniteurs et que faudrait-il pour améliorer la satisfaction mutuelle de ces interactants ?

1. Méthodologie

La présente recherche privilégie une approche qualitative car il s'agit de comprendre en profondeur la signification que les acteurs impliqués donnent aux interactions auxquelles ils sont impliqués dans le cadre de l'apprentissage du permis de conduire. Dans cette logique, des données ont été recueillies par le biais de deux guides d'entretiens semi-directifs auprès de moniteurs et de candidats au permis de conduire. Le tableau ci-dessous présente l'échantillon auprès duquel les données ont été recueillies :

Tableau 1: synthèse de la présentation de l'échantillon de l'étude

Catégories	Nombre par localité			Total
	Ouagadougou	Koudougou	Ouahigouya	
Moniteurs d'auto-écoles	4	3	3	10
Candidats au permis de conduire locuteurs du Mooré	4	3	3	10
Candidats au permis de conduire locuteurs du français	8	6	6	20
Total	16	12	12	40

Source : données de notre étude en cours

Ainsi, les données ont été recueillies dans 10 auto-écoles, dont 4 à Ouagadougou, 3 à Koudougou et 3 à Ouahigouya. Dans chaque auto-école ciblée, ont été interviewés 1 moniteur et 1 ou 2 candidats au permis de conduire locuteurs du français et/ou du Mooré, choisis de manière aléatoire. La prépondérance accordée à Ouagadougou s'explique par le fait que l'apprentissage du permis de conduire est une activité essentiellement urbaine dans laquelle la ville de Ouagadougou est sur-représentée par rapport aux autres localités du pays. Dans ce contexte, la prise en compte de villes de l'intérieur du pays, Koudougou et Ouahigouya en l'occurrence, et le fait de donner la parole à des candidats moréphones traduisent la volonté d'appréhender la complexité de la situation, dans une logique de triangulation élargie (J.-M. Van Der Maren, 2014).

Les données ainsi recueillies ont été enregistrées, puis transcrites avant d'être soumises à une analyse thématique. Aucun logiciel spécifique n'a été mis à contribution pour le traitement de ces données issues de ces entretiens. Les informateurs ont tous été codés pour préserver leur anonymat. Ainsi, les codes des Moniteurs vont de MAA1 à MAA10. Ceux des candidats aux permis de conduire Moréphones vont de AM1 à AM10 et ceux des candidats francophones vont de AF1 à AF20.

2. Résultats

Le tableau n°2 ci-dessous présente l'âge, la profession et la principale justification que les apprenants interviewés donnent à leur candidature au permis de conduire :

Tableau 2 : âge, profession et justification de la candidature au permis de conduire

Code	Genre	Âge	Profession	Principale justification
AM1	H	38	Soudeur	Bien conduire. Utilité du permis de conduire
AM2	H	24	Garagiste : mécanicien d'automobiles	Utilité professionnelle du permis de conduire
AM3	H	25	Pasteur	Bien conduire. Éviter les accidents
AM4	H	41	Cultivateur	Bien conduire. Éviter les accidents.
AM5	H	35	Agent SOFITEX	Utilité professionnelle du permis
AM6	H	36	Chômeur temporaire	Condition d'obtention d'un travail
AM7	H	27	Commerçant	Bien conduire
AM8	H	62	Pasteur	Bien conduire
AF1	H	51	Instituteur	Moyen pour réussir à bien conduire
AF2	H	30	Agronome	Moyen pour réussir à bien conduire
AF3	H	33	Professeur	Davantage d'opportunités d'emploi
AF4	H	23	Élève	Davantage d'opportunités d'emploi
AF5	H	30	Employé de commerce	Moyen pour réussir à bien conduire
AF6	H	45	Instituteur	Moyen pour réussir à bien conduire
AF7	F	33	Agent de santé	Suppléer le mari. Conduire en autonomie
AF8	F	24	Étudiante	Davantage d'opportunités d'emploi avec le permis de conduire
AF9	F	47	Accoucheuse	Moyen pour réussir à bien conduire
AF10	F	35	Agent de santé	Moyen pour réussir à bien conduire
AF11	F	39	Technicienne supérieure d'agriculture	Moyen de réaliser des projets
AF12	F	33	Professeur d'EPS	Projet d'acquisition d'un véhicule
AF13	F	23	Étudiante	Moyen pour réussir à bien conduire
AF14	H	24	Appelé du Service National pour le Développement	Plus d'opportunité pour obtenir un emploi
AF15	F	29	Étudiante en quête d'emploi	Moyen pour réussir à bien conduire
AF16	F	27	Commerçante	Conduire un véhicule déjà disponible
AF17	H	35	Éducateur social	Projet d'acquisition d'une voiture
AF18	H	30	Ingénieur du génie civil	Utilité professionnelle du permis
AF19	H	21	Étudiant	Passer le temps
AF20	F	26	Auxiliaire en pharmacie	Moyen pour réussir à bien conduire

Sources : données de notre étude en cours

Au départ, nous avons prévu de faire des entretiens avec 30 candidats au permis de conduire. À l'arrivée, nous en avons finalement réalisé 28, dont 10 avec des candidates. Ces apprenants sont pratiquement tous déjà engagés dans la vie active et ils justifient majoritairement leur choix par le souci de bien conduire et d'éviter ainsi des accidents. En somme, les apprenants sont majoritairement des adultes exerçant déjà une profession dans les

secteurs publics ou privés. AF1, qui est un enseignant d'une cinquantaine d'années, justifie son intérêt pour le permis de conduire comme suit : « c'est un diplôme comme tout autre ; comme vous le voyez, la vie maintenant on n'en sait rien. Il peut y avoir des opportunités. Ça peut aussi aider dans la circulation ».

Pour ce qui est des moniteurs, nous avons pu recueillir des données par entretiens auprès de 10 moniteurs de 10 auto-écoles différentes, dont 3 à Koudougou, 3 à Ouahigouya et 4 à Ouagadougou.

Les données recueillies sont présentées de manière croisée, donc en alternant celles des deux principales sources, en fonction des principaux axes suivants :

- l'ancienneté et le niveau de qualification professionnelle des moniteurs ;
- les pratiques d'enseignement-apprentissage des moniteurs et les principales difficultés auxquelles les apprenants sont confrontés
- la satisfaction ou l'insatisfaction des candidats au permis de conduire et leurs suggestions pour des interactions plus satisfaisantes.

2.1. De l'ancienneté et du niveau de qualification professionnelle des moniteurs

Les moniteurs ont généralement une ancienneté d'au moins 5 ans. Certains sont tellement anciens qu'ils ont du mal à dire quand ils ont commencé dans leur auto-école. Ainsi, MAA4 affirme : « j'ai eu mon permis à 18 ans, avec une autorisation parentale même. Comme c'est le "vieux" qui était le fondateur de l'école, nous on le suivait. À 18 ans, quand j'ai eu le permis, je me suis formé au CFTRA pour devenir Moniteur ».

En ce qui concerne le niveau de qualification professionnelle, les moniteurs reconnaissent qu'il faut avoir le permis de conduire et savoir lire et écrire, sans nécessairement avoir le BEPC comme l'exigent les dispositions réglementaires. En somme, pour eux, « une personne qui sait lire, avec un permis de conduire, peut devenir un moniteur d'auto-école » (MAA9). Et s'ils sont nombreux à reconnaître qu'il faut aussi une formation spécifique, certains comme MAA6 avouent : « en réalité, je ne suis pas un moniteur, mais c'est vu mes compétences qu'on m'a recruté ». C'est dire que « la plupart [des enseignants des auto-écoles] ne sont pas des moniteurs car pour être moniteur, il faut avoir un diplôme du CAPPECA » (MAA2).

2.2. Des pratiques d'enseignement-apprentissage des moniteurs et des difficultés d'apprentissage des apprenants

Pour que les apprenants réussissent bien, les Moniteurs disent privilégier la répétition des explications pour les cours de code de la route et la multiplication des séances de pratiques lors de séances de cours supplémentaires. Ainsi, selon MAA5, « pour qu'ils réussissent vite, il faut qu'ils viennent et qu'ils pratiquent. S'ils viennent régulièrement, pour apprendre, ce n'est pas compliqué. Il faut avoir des stratégies pour que, quel que soit le candidat, qu'il puisse comprendre. Au niveau de la conduite, on les fait rappeler le code de la route qu'ils ont appris à l'école. Avec ça, on fait l'entraînement rapidement pour qu'ils puissent comprendre ». Quant à MAA6, il semble privilégier une forme de bachotage puisqu'il affirme procéder à une identification des questions qui viennent fréquemment avant d'axer ses séances de répétition sur ces questions. En ce qui concerne MAA7, il dit avoir recours à des formes de renforcements positifs : « il faut les encourager. Si la personne est encouragée, bien vrai qu'ils soient des adultes, [...] si la personne est encouragée, elle sera assidue aux cours ».

AM3 semble confirmer l'accent qui est mis sur la répétition lorsqu'il affirme : « les moniteurs organisent chaque jour à 19 heures un test, ce qui facilite la réussite aux examens ».

Selon les Moniteurs, les difficultés auxquelles les apprenants sont confrontés sont liées essentiellement à l'assiduité, à la maîtrise de la langue de travail et aux obstacles spécifiques des adultes. Ainsi, selon MAA6,

lors de l'apprentissage du code de la route, c'est l'assiduité. Il y a plein de gens qui n'ont pas le temps pour bien suivre. Si non, ceux qui sont assidus, il n'y a pas de problème. [...]. Certains jeunes arrivent, ils ne comprennent pas bien le français. Au lieu d'opter pour le Mooré, ils disent qu'ils veulent apprendre en français. Après, on est obligé de reprendre en Mooré.

MAA9 explique ce problème d'assiduité par le fait que :

ici, ce sont les grandes personnes, les travailleurs. La formation se fait en 2 séances par jour mais vous allez trouver qu'il y a des gens qui ne peuvent venir à aucune séance par jour. D'autre part, ce n'est pas le même contenu entre la séance du matin et celle du soir. Donc souvent, quand quelqu'un rate les séances, on est obligé de recommencer. En plus, la rentrée ne se fait pas au même moment pour tout le monde.

En ce qui concerne les apprenants, ils disent que les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont liées à leur état d'adultes. Ainsi, selon AF1 « les difficultés, c'est à notre niveau. Avec l'âge, la mémorisation, souvent on a des difficultés [...] C'est l'oubli qui nous fatigue ». Certains, dont AM2 et AM3, attirent aussi l'attention sur la difficulté de concilier les activités professionnelles et l'apprentissage du permis de conduire. Dans ce sens, AM3 déclare : « le temps que je peux avoir pour suivre de bout en bout les apprentissages fait défaut. Dans la semaine, je ne peux consacrer que 3 à 4 jours aux apprentissages. La difficulté est donc personnelle ». Certains candidats, comme AM6, signalent des difficultés liées à leurs compétences linguistiques : « chez moi c'est beaucoup plus compliqué : je ne connais ni le code, ni les diapositives, parce que je ne connais ni lire, ni écrire. Je ne connais absolument rien ». D'autres enfin signalent des difficultés liées à des perturbations lors de la présentation de leurs candidatures aux sessions d'examen, qui ont ainsi allongé la durée de leur formation. C'est ainsi que AM1 affirme :

on peut faire 2 ou 3 sessions d'examens sans être programmés. Les gens sont nombreux. Si non on a reçu un bon enseignement mais la seule difficulté c'est lorsque tu veux être programmé. Surtout avec la survenue de la COVID19, le Directeur Régional n'acceptait pas programmer beaucoup de candidats alors que le nombre de ceux qui se sont inscrits au permis est élevé.

2.3. De la satisfaction ou de l'insatisfaction des candidats au permis de conduire et de leurs recommandations

Pour ce qui concerne les difficultés relationnelles, MAA5 affirme n'avoir jamais eu des difficultés avec les candidats parce qu'il aime plaisanter avec tout le monde. La bonne atmosphère propice aux apprentissages semble donc régner. De ce fait, l'on peut dire avec AF1 que « ça va pour le moment ». Dans la même logique, AM3 affirme :

pour ce qui concerne la manière de nous apprendre, disons que les moniteurs prennent le temps pour nous expliquer quand nous avons des difficultés. Ils n'hésitent pas à repartir en arrière pour nous expliquer de nouveau, et cela avec douceur. Pour moi, cette façon d'apprendre convient à toute sorte d'apprenant car tout apprenant a besoin qu'on lui apprenne avec patience.

Toutefois, certains apprenants signalent aussi des pratiques qui n'ont pas été favorables à l'apprentissage. C'est par exemple le cas de AM1 qui rappelle une expérience malheureuse vécue par d'autres apprenants avant lui en ces termes : « lorsque le véhicule s'éteignait, l'apprenant était renvoyé et devait revenir les jours suivants. Ce n'était pas devant moi : c'est quand je suis arrivé que j'ai appris cela. » Les apprenants semblent justifier ce type de pratiques puisque certains estiment que

il y a des sujets qui apprennent quand ils sont menacés. Il y en a qui, malgré les répétitions, n'arrivent pas à s'en sortir et commettent les mêmes erreurs. Face à cette situation, il est normal que le moniteur sorte hors de lui. Il y a même des apprenants qui sont plus âgés que le moniteur mais souvent il faut des menaces. Mais comme nous sommes des jeunes entre nous, je n'en ai pas souffert (AM2).

Les climats tendus lors des séances d'apprentissages semblent donc avoir été intériorisés par certains apprenants.

Pour une meilleure satisfaction mutuelle, les apprenants recommandent la patience, et l'empathie. Ainsi, AF1 précise : « on va les inviter à marquer un minimum de patience. Comme c'est des adultes, les têtes sont bourrées, beaucoup de choses nous échappent. Avec les cris, avec les énervements, si tu es perturbé, tu ne peux plus apprendre [...]. C'est surtout la patience. Il faut essayer de comprendre chacun. » En ce qui concerne les difficultés relatives aux questions de langue, AF16 recommande d'éviter de placer sous la responsabilité du même moniteur des apprenants locuteurs du français et des locuteurs du Mooré : pour lui il faudrait un moniteur différent pour chacun de ces groupes.

Notons également la suggestion de AF18 qui attire l'attention sur la nécessité d'améliorer le cadre de travail des auto-écoles. Pour AF20,

il conviendrait d'abord de mettre l'accent sur les panneaux que l'on voit dans le pays. Il y a des choses, genre les autoroutes qui n'existent pas ici et on nous oblige à les apprendre. En ce moment, c'est difficile, même quand on veut les appliquer en conduite de route. Donc, ça sert à quoi d'apprendre s'il n'y a pas ça dans le pays ?

La nécessité d'adapter le contenu des apprentissages du permis de conduire aux réalités du pays semble donc perçue par les candidats. Mais, c'est AM3 qui nous semble synthétiser l'essentiel des suggestions lorsqu'il affirme :

il y a des gens qui dans leur vie détestent les menaces. Cela veut dire que, selon l'éducation reçue, la famille d'origine, lorsque l'apprenant est subitement menacé, il s'embrouille et ne sait plus où aller. En vérité, en vérité, si les moniteurs pouvaient être encore plus patient et plus doux, [ce serait mieux] parce que les gens ne sont pas les mêmes. Si l'on pouvait aviser et conseiller les moniteurs dans ce sens, nous pourrions bénéficier de leur savoir.

3. Discussion

La présente étude confirme que l'apprentissage du permis de conduire est une activité qui intéresse un public essentiellement adulte, déjà engagé dans la vie active. L'un des atouts de ce public est sa motivation, d'autant plus qu'à l'avance chacun sait à quoi lui servira le permis de conduire s'il l'obtient. C'est dire que, le principe selon lequel l'adulte s'inscrit à des activités d'apprentissage s'il est motivé par un but et un objectif clair est généralement respecté (S. Hachicha, 2006). Ainsi, comme le disent Bessette P., Beaudin J., Demers M. (sd) que reprend S. Hachicha (2006, p. 93), «il s'engage plus facilement dans des activités associées à une promotion sociale ». Dès lors, la question qui se posait est celle des conditions dans lesquelles ce public motivé évolue pour réussir cet apprentissage.

L'étude révèle que les adultes candidats au permis de conduire sont le plus souvent confiés, non pas à des moniteurs, mais à des « aides-moniteurs » qui ne remplissent généralement pas les conditions réglementaires d'exercice de ce métier (MTMUSR, 2016). En effet, leur principal bagage est souvent le permis de conduire qu'ils ont eux-mêmes obtenu dans des auto-écoles et dans des conditions semblables. Pourtant, tout comme l'obtention du doctorat dans un domaine donné ne fait pas d'emblée de son détenteur un bon enseignant de cette discipline à l'université (J. Donnay, M. Romainville, 1996 ; R. Mucchielli, 1998 ; M. Romainville, 1998), de même, l'obtention du permis de conduire ne saurait faire de facto de son détenteur un moniteur d'auto-école. Cela est vrai, d'autant plus que l'enseignement nécessite la mise en œuvre de savoirs et de savoir-faire spécifiques. L'on pourrait même se demander si les moniteurs remplissant les conditions édictées disposent des compétences que nécessite l'enseignement dans les auto-écoles. Fautes d'avoir pu procéder à une analyse des référentiels et des pratiques de formation du Centre de Formation des Transports et des activités

auxiliaires (SOFTRA) et d'avoir pu observer des moniteurs en situation authentique de travail, nous nous gardons de répondre à ces questions.

Toutefois, nous notons que face aux difficultés d'apprentissage auxquelles sont souvent confrontés les candidats au permis de conduire, l'alternative proposée par la majorité des moniteurs est le bachotage et la multiplication des exercices lors de séances supplémentaires. Si la répétition est nécessaire pour l'acquisition et l'incorporation d'un geste professionnel, il devient suspect lorsque cette réponse s'avère le seul phare d'un opérateur face aux situations inédites que l'on observe dans la réalité quotidienne du travail authentique (Y. Clot, 2011 ; P. Pastré, 2012). En effet, lorsque l'on sait que l'adulte préfère la compréhension de la tâche à la mémorisation, il conviendrait de diversifier les supports, les approches et les activités d'apprentissage en vue de lui faciliter la tâche d'apprentissage.

De ce fait, quand bien même les moniteurs et les aides-moniteurs s'échinent à trouver des voies pour faire ce qu'ils ont à faire, l'on ne devrait pas rester sourd aux souffrances et frustrations dues issues des interactions parfois violentes qui caractérisent de certaines pratiques professionnelles dans les auto-écoles. Dès lors, ne convient-il pas d'outiller les moniteurs des auto-écoles du Burkina Faso, afin qu'ils fassent du temps d'apprentissage du permis de conduire dans les auto-écoles, un moment d'interactions mutuellement satisfaisantes entre adultes.

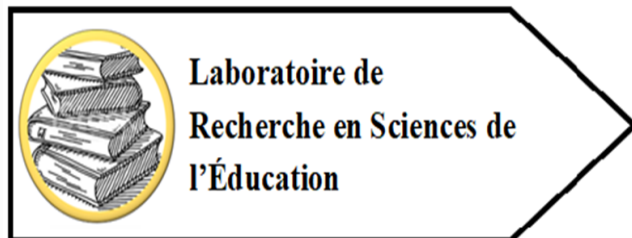
Conclusion

La possession du permis de conduire semble être le principal point commun entre les moniteurs et aide moniteurs qui officient dans les auto-écoles du Burkina Faso. En effet, ceux-ci présentent des profils quelque peu contrastés, d'une structure à une autre. Les adultes qui s'inscrivent en toute autonomie dans ces structures pour l'obtention du permis de conduire, émettent relativement peu de plaintes à l'égard de leurs interlocuteurs, les moniteurs, comme s'ils avaient intériorisé l'acceptation du retour au statut d'élèves en essayant cet apprentissage. Pourtant, les difficultés qu'ils rencontrent dans cet apprentissage sont objectives et pourraient être minimisées si certains principes de l'éducation des adultes sont mis en œuvre. En effet, pour plus de satisfaction mutuelle des principaux protagonistes qui interagissent lors de l'apprentissage du permis de conduire, ne conviendrait-il pas de former les Moniteurs aux principes et méthodes de l'andragogie (A-R. Baba-Moussa, L. Malam-Moussa, J. Rakotozafy, 2014 ; A. Paré-Kaboré et R. Nabaloum-Bationo, 2014) tout comme l'on forme de plus en plus les universitaires en pédagogie universitaire ?

Bibliographie

- BABA-MOUSSA Abdel-Rahamane, MALAM-MOUSSA Laouali & RAKOTOZAFY José, 2014, *Fondements et philosophie de l'éducation des adultes en Afrique*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique.
- CD SPORT, s.d. *Quel est le fonctionnement d'une auto-école?* [En ligne] Available at: <https://www.cd-sport.com/cd-conseils/fonctionnement-dune-auto-ecole/>, [Accès le 13 octobre 2023].
- CLOT Yves, 2011, Théorie en clinique de l'activité. Dans: *Interpréter l'agir: un défi théorique*. Paris: Presses universitaires de France, pp. 17-39.
- DGTTM, 2013, *Liste des auto-moto-écoles agréées*. [En ligne] Available at: <https://dgttm.bf/index.php/nous-connaitre/partenaires/liste-des-auto-ecoles-agrees> [Accès le 14 octobre 2023].
- FALZON Pierre & TEIGER Catherine, 2011, Ergonomie et formation. Dans: *Traité des Sciences et des techniques de la formation*. Paris: Dunod, p. 143-159.

- HACHICHA Sami, 2006, *Andragogie*, Tunis, Institut Supérieur de l'Education et de la Formation Continue, consulté le 23 juillet 2015 sur <https://site.ac-martinique.fr/lettres/wp-content/uploads/sites/16/2015/03/andragogie.pdf>
- GOGUELIN Pierre, 1994, *La formation continue des adultes*. 4e éd. Paris: PUF.
- LE BOTERF Guy, 2011. L'ingénierie de la formation : quelles démarches? Quelles définitions et quelles évolutions?. Dans: *Traité des sciences et des techniques de la formation*. Paris: DUNOD, p. 383-400.
- MEIRIEU Philippe, 2022, *Quelle pédagogie pour répondre aux défis d'aujourd'hui..* [En ligne] Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=JGnVFObjRTE&t=169s>
- PARÉ-KABORÉ Afsata & NABALOUUM-BAKYONO Rasmata, 2014, *Socio-psychologie de l'éducation des adultes en Afrique*. Yaounde: Les Presses universitaires d'Afrique.
- PASTRÉ Pierre, 2011, *La didactique professionnelle: approche anthropologique du développement chez les adultes*. Paris: PUF.
- POIZAT Denis, 2003, *L'Education non formelle*. Paris: L'Harmattan.
- VAN DER MAREN Jean-Marie, 2014, *La recherche appliquée pour les professionnels*, Bruxelles: De Boeck.
- VINATIER Isabelle, 2009, *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- VINATIER Isabelle, 2013, *Le travail de l'enseignant*. Bruxelles: De Boeck éducation.



LAKISA, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture des sciences de l'éducation du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, ou encore philosophie de l'éducation...) en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue *LAKISA* sont en libre accès (accès gratuit immédiat aux articles, ces articles sont téléchargeables à toutes fins utiles et licite) sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Éditeur : LARSCED

www.lakisa.larsced.cg
revue.lakisa@larsced.cg
revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo